



ARRETE MUNICIPAL N° AMT 34-25 PORTANT, A TITRE TEMPORAIRE, AUTORISATION DE DEMARCHEUR A DOMICILE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MONS

Le maire de Mons,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2542-2 ;

Vu le Code de la consommation et notamment les articles L.121-1 à L.121-24, L.221-1 à L.221-15 et L.221-18 à L.221-29 ;

Vu la demande d'autorisation de démarcher à domicile sur le territoire de la commune de Mons, en date du 27 octobre 2025 de la société SECTOR ALAM n° SIRET 402 490 866 00108, localisée Immeuble l'Odyssée 2-12 Rue du Chemin des Femmes 91300 Massy, représenté par BERNARD Cédric, 3 Rue de la Cossonnerie 75001 Paris 1er Arrondissement ;

ARRETE :

Article 1 : Le présent arrêté autorise :

Monsieur Christophe THERON, matricule 733302

Madame Lison ALBERT, matricule 740107

Monsieur Clément DELCROS, matricule 748752

Madame Alexia MOTA-DUPONT, matricule 752279

Monsieur Pierre BERNARD, matricule 750093

de la société SECTOR ALARM, à démarcher sur la commune de Mons, du 27/10/2025 au 30/11/2025.

Article 2 : Les personnes porteuses du présent arrêté municipal valant autorisation du Maire à démarcher sur le territoire de la commune de Mons ne peuvent en aucun cas se prévaloir ni d'une accréditation permanente ni d'une recommandation commerciale de la mairie. Ce titre est délivré à titre temporaire du 27/10/2025 au 30/11/2025.

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Mons, le 27 octobre 2025

Véronique DOITAU
Maire de Mons



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>